

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc) Envoyé en préfecture le 14/01/2020 Reçu en préfecture le 14/01/2020

Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS61-DE

Une autre vie s'invente ici

Délibération **2019 CS 61** du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

<u>Objet</u>: SYSTEME D'INFORMATION TERRITORIAL « ZONES HUMIDES » - TRANSPOSITION DE L'APPLICATION VERS L'OUTIL OPEN SOURCE GEONATURE – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONETTE Christiane NAJI à Grigori GERMAIN Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES Mireille BOR à Gaëlle LETERRON Paule DAPRES à Alain DEILLE

Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME Félix BOREL à Catherine SERRA Michel GASPARIN à Anne-Marie CHEREZY André BERGER à Geneviève JEAN Christian AUTARD à Yolande PRIMO Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO Pierre BENAS à Pierre FISHER Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • **■ 10 • www.parcduluberon.fr**



Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS61-DE

Gilles MOYNE à Claire ARAGONES Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés:

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la Charte du PNR du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009,

Considérant l'intérêt de pérenniser le bon fonctionnement de l'applicatif « zones humides » du Système d'Information Territorial ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet « Système d'Information Territorial « zones humides » Transposition de l'application vers l'outil open source GeoNature » évalué à 60 000 € TTC et en accepte la maîtrise d'ouvrage,
- VALIDE le plan de financement de l'opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et que le montant de participation du Parc pas augmenté et sollicite les aides des partenaires financiers comme suit :

Agence de l'Eau : 30 000 € Etat (DREAL PACA) : 25 000 €

Dépenses (en euros TTC)		Recettes (en euros TTC)	
Prestation externe (bureau d'études) - Transposition de	60 000.00 €	Agence de l'Eau (50%)	3,0 000.00 €
l'application SIT ZH vers		DREAL PACA (41.67%)	25 000.00 €
GeoNature		Participation Parc (8.33%)	5 000.00 €
Total	60 000.00 €	Total	. 60 000.00 €

- AUTORISE la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision et notamment les conventions particulières de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTON